



DU CÔTÉ DE

# FLOIRAC

*Journal d'information locale*

# #61

**AASF**

PRÉPARE L'EXPOSITION  
"LA SECONDE VIE DES OBJETS"

## LES LIEUX-DITS DE FLOIRAC (3<sup>ème</sup> et dernière partie)



Le Moulin Grand.



Lieu-dit le Cayrou.

**EXTRAITS DES  
COMPTES-RENDUS  
DES CONSEILS  
MUNICIPAUX ET  
AUTRES NOUVELLES  
DE FLOIRAC.**



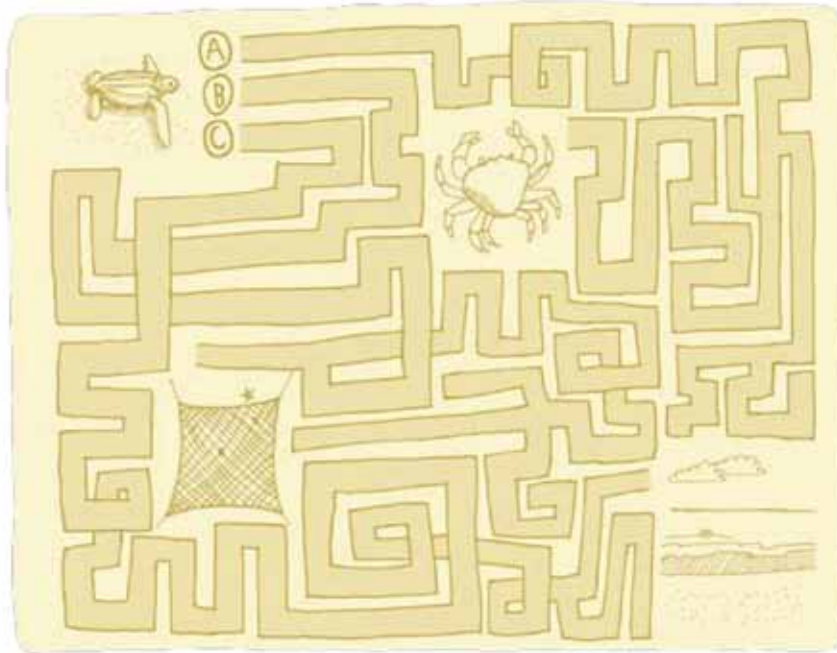
Classe scolaire de Floirac, 1935.

**PRINTEMPS-ÉTÉ 2013**

Contact : [domikandel@gmail.com](mailto:domikandel@gmail.com)

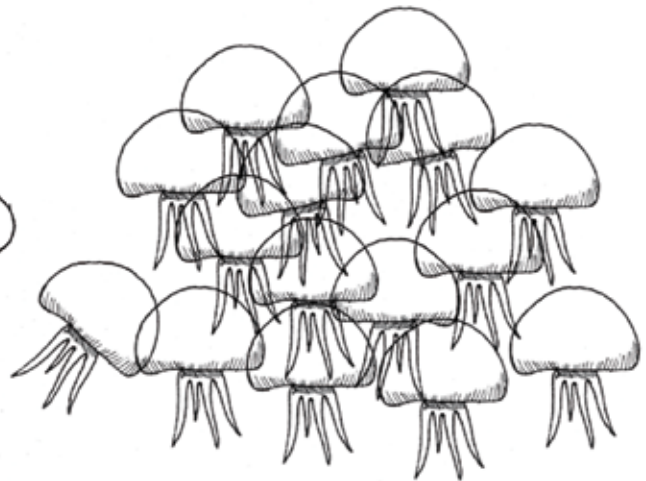
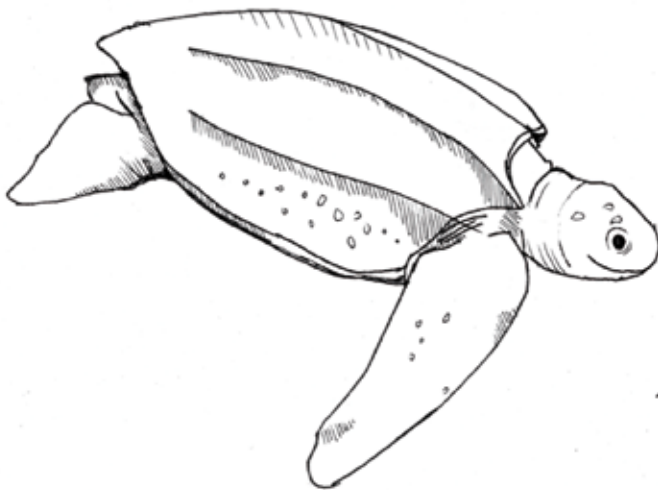
## LABYRINTHE

Aide le bébé tortue en trouvant le bon chemin qui mène à la mer.



## MÉDUSES

La tortue Luth adore déguster des méduses. Combien y-a-t-il de méduses?  
Ensuite, tu peux colorier le dessin!



## CHIFFRE MYSTÈRE

Pour connaître le poids de la plus lourde tortue Luth répertoriée, barre tous les chiffres qui sont en triple.

**8 4 3 2 7 8 3 9 4 5 7 2 1 2 4 5 7 5 6 3 8 KG**

*Jeux proposé par Natura Sciences : <http://www.natura-sciences.com>  
Conception et réalisation : Julie Miseray*

# CARNET DE FLOIRAC

## NAISSANCE

ELISA, JEANNE KANDEL LABANT

Née le 4 janvier 2013 à Brive-la-Gaillarde

Fille d'Anne Kandel et de Pierre Labant

Petite-fille de Jean-Claude et Dominique Kandel

SOPHIE, ANNE, MARIE-LUCE PUGH

Née le 15 janvier 2013 à Tulle

Fille de Suzanne et Maxime PUGH

Arrière petite-fille de M. et Mme Pierre SEVESTRE



# ÉDITO



Ce numéro 61 vous fait part de la fin des travaux de la mairie sous la plume de notre maire Fr. Bonnet-Madin et vous présente la fin de l'article de M. Daubet sur les lieux-dits, qui mériterait une véritable publication.

Vous trouverez ensuite vos rubriques habituelles : comptes-rendus des Conseils Municipaux, suivis d'un communiqué de la Préfecture du Lot sur l'interdiction de brûlage des déchets, la vie des Associations, les recettes et astuces, les blagues, etc. Vous découvrirez aussi une photo de classe ancienne où vous pourrez retrouver des visages connus : à vous de deviner les noms de ces écoliers...

■ LE COMITÉ DE RÉDACTION

# SOMMAIRE

Le carnet de Floirac	p. 2
ÉDITO	p. 3
Le mot du maire	p. 4
La photo de primaire	p. 5
CR du Conseil Municipal	pp. 6-7
L'arrêté du 5 juillet 2012	p. 8
Les renseignements pratiques à Floirac	p. 9
Les lieux-dits de Floirac	pp. 10-13
AASF	pp. 14-15
Astuces et recettes	pp. 16-17
Les blagues de Janine	pp. 18-19
La page des enfants	p. 20

Pour tout renseignement, contactez Dominique Kandel  
[domikandel@gmail.com](mailto:domikandel@gmail.com)

## LE MOT DU MAIRE

Alors que les travaux de réaménagement de l'ancienne mairie touchent à leur fin, il est un chantier plus discret qui avance doucement sous nos pieds.

Non, il ne s'agit pas, 1er avril oblige, de travaux d'aménagement d'un parking souterrain ou de réalisation d'une station de métro, mais de remise en état du cantou. En effet, notre « Salle des fêtes » si originale mais aussi si rustique, avait bien besoin d'un sérieux lifting. C'est donc en partie chose faite, grâce à l'intervention de quelques artisans spécialisés, avec la mise en place d'un chauffage enfin efficace pour nos soirées hivernales, mais aussi également grâce à l'habileté de notre employé municipal, Alain, bien aidé dans son travail par certains administrés et autres élus dévoués et compétents.

Ainsi, après avoir dû se séparer de la cuisinière à gaz bien pratique mais aux normes antediluviennes, il a été décidé une redistribution du bar, avec séparation des parties électriques et eau (toujours les normes). C'est donc un nouveau bar tout neuf qui vous accueillera lors de votre prochaine visite. Dans le même ordre d'idée, il est prévu un rafraîchissement des crépis, une nouvelle étanchéité pour la toiture ainsi qu'une nouvelle décoration du sol béton. Les menuiseries, bien fatiguées, devraient être changées et l'accessibilité retravaillée (!!). Tout ceci afin de vous proposer une salle encore plus accueillante et encore mieux garnie. En effet, outre le conventionnel pot du 14 juillet et le désormais traditionnel statut de salle de mariage, le cantou devient, au fil des années, le centre de gravité des animations communales.

Pour une cave dédiée il y a à peine cinquante ans au triste sort de décharge publique, que de progrès et d'heures de bénévolat passées ! Et quelle revanche d'accueillir maintenant les jeunes mariés, le spectacle de Noël de nos enfants, le goûter de la galette, et même les concerts rocks du Comité des fêtes ou de musique arabo-andalouses du Théâtre de l'Usine de Saint-Céré, comme en mars dernier.



Comme vous le voyez, il y en a pour tous les goûts et de toutes les couleurs.

Ce serait donc un bel encouragement pour tous nos décorateurs et animateurs bénévoles de vous voir encore plus nombreux assister à ces spectacles.

Le Conseil municipal qui a axé l'action de cette mandature en direction des bâtiments municipaux (réfection de la mairie, du cantou, de la salle du bureau d'aide sociale, des logements communaux, poursuivra dans ce sens avec l'ouverture prochaine du chantier de l'église Saint Georges (consolidation des contreforts), voire ensuite par la même intervention sur la chapelle Saint Roch ?

Notre patrimoine bâti est riche et nous oblige ainsi à un effort suivi et particulièrement onéreux. Bien sûr, nous sommes grandement aidés dans cette tâche par l'Etat, la Région, le Département et même des particuliers (donation Suzanne Thamié). Qu'ils en soient tous ici remerciés en notre nom à tous. Notre meilleure façon de leur en être reconnaissant n'est-il pas de participer encore plus aux diverses manifestations organisées dans tous ces lieux ?

Un rendez-vous est pris avec vous tous pour les prochains vide-greniers et autres fêtes du pain en vous souhaitant une belle saison estivale.

■ FRÉDÉRIC BONNET-MADIN



Classe primaire de Floirac, 1935.

# EXTRAITS DES COMPTES-RENDUS du Conseil Municipal

## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2012

■ **Délibération recrutement poste adjoint technique :** deux candidats sont susceptibles de correspondre au poste à pourvoir, qui ont des compétences et des profils différents. 1<sup>er</sup> candidat : Pôle Emploi nous propose un contrat de retour inférieur à 12 mois, d'où 11,5 mois, qui permettrait d'obtenir une aide pour le permis poids lourd, correspondant à 400 heures à 8€ de l'heure soit 3200€. Cependant il n'existe pas de certitude que le candidat obtienne le permis la première fois et il n'a pas de compétence en maçonnerie. Pôle Emploi nous aide si nous mettons en place un tutorat. Aujourd'hui aucune personne n'est en possibilité de s'occuper du tutorat. 2<sup>nd</sup> candidat : il quitterait un emploi de couvreur et devra donner un préavis de 3 mois, il souhaite être équipé d'un téléphone portable professionnel avec un forfait limité. Il a exercé le métier de maçon pendant 6 années, couvreur et zingueur depuis 1991, possède le permis poids lourd et le CACES engins de chantier. Vote à bulletin secret : 6 pour le 2<sup>d</sup> candidat, contre 3.

■ **Délibération périmètre Schéma de Cohérence Territorial présenté par Monsieur le Maire :** obligation fixée par l'état, le projet du SCOT sera porté par un syndicat qui découlerait de la fusion du SYMAGE, de l'ADVD et du

Syndicat Touristique de la Vallée de la Dordogne. Le SCOT ne doit pas être confondu avec la réforme de l'intercommunalité. Adopté à l'unanimité.

■ **Avenant travaux lot n°1 Gros œuvre du projet de réhabilitation et restructuration d'un bâtiment communal en Relais Espace Naturel Sensible :** le devis descriptif et estimatif correspondant à des travaux complémentaires dus à la restauration est présenté : le montant est de 5.371,64€ ht + 1.052,84€, tva à 19,6% soit 6.424,48€ ttc. Adopté à l'unanimité.

■ **Délibération pour choix de l'architecte pour les travaux de l'église :** les travaux de l'église pour la 1<sup>ère</sup> tranche s'élèveront à 112.172,25€ ht soit 134.000€ ttc. La somme des subventions obtenues est de 78.000€ soit un auto-financement de 34.000€. Les honoraires de l'architecte sont estimés à 10.919,42€ ht ce qui nous dispense de relancer une consultation. De plus l'architecte qui a élaboré l'analyse et les tranches de travaux connaît bien le dossier. Adopté à l'unanimité. Mme Gaëlle Duchêne est retenue comme architecte.

**Les problèmes de traversée du village :** une concertation avec le Service Territorial de Saint Céré va être entreprise.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2012

Compte rendu du précédent conseil municipal adopté à l'unanimité. Rajout d'une délibération sur le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial).

■ **Donation de madame Suzanne Thamié**

Le legs de Mme Thamié est accepté au profit de la restauration de l'église Saint Georges par le CM qui s'engage en contrepartie à la mise en état et à l'entretien de sa sépulture.

■ **Délibération IAT poste d'agent technique territorial**

Le coefficient de l'agent technique territorial passe de 5 à 7.

■ **Pénalités de retard sur le raccordement au ré-**

**seau d'assainissement**

Une mise en demeure de se raccorder au réseau d'assainissement communal va être envoyée aux derniers retardataires.

■ **Choix d'un devis de peintures pour la mairie**

Devis de 5021,40€ TTC présenté par H.Bonnet-Madin adopté.

■ **Devis complémentaire électricité de la Mairie**

Adoption d'un devis complémentaire d'électricité de 895,94€ HT concernant le remplacement de lignes électriques et de luminaires vétustes.

■ **Délégation de la compétence éclairage public**

Complément d'information nécessaire sur une proposition

d'étude de la Fédération Départementale d'Electrification du Lot.

■ **Compteur chapelle du Barry**

Délibération ajournée

■ **Agrandissement bibliothèque**

La commission des bâtiments est chargée par le CM d'étudier la possibilité d'agrandir la bibliothèque en y adjoignant la pièce qui se trouve au-dessus de la Poste.

■ **Délibération sur le SCOT**

Avis favorable à l'extension des attributions de la communauté de communes pour la compétence SCOT dont

l'exercice sera confié à un nouveau syndicat.

■ **Questions diverses**

- **Bureau de bienfaisance**

Restauration du bureau de bienfaisance envisagée.

- **Projet d'extension de l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques**

Présentation des résultats de l'étude technique et financière de ce projet.

La somme qui resterait à la charge de la commune est très importante et le CM se propose d'étudier la faisabilité financière de ce projet par tranches.

---

## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2012

---

Compte rendu du précédent conseil municipal adopté à l'unanimité.

■ **Délibération du tarif 2012 de la redevance Eau et Assainissement**

Rapport 2011 sur l'eau par la DDT : adoption à l'unanimité. Comme pour 2012, décision prise de ne pas revaloriser la redevance Eau et Assainissement pour l'année 2013 (tarifs inchangés depuis 2010).

Pour rappel, prix de l'eau et de l'assainissement : Eau : abonnement ordinaire : 53€ ; compteur secondaire : 33€ ; le m<sup>3</sup> 0,72€ - Assainissement : abonnement : 77€ ; le m<sup>3</sup> : 0,60€.

■ **Choix du plancher pour la salle du conseil municipal**

Parquet de chêne, pour un coût posé de 4735€ HT, adopté.

■ **Demande de prorogation des permissions de voirie par France Télécom pour une durée de 15 ans** : Validée par le CM.

■ **Questions diverses**

- **Imprimante** : négociation d'un nouveau contrat de maintenance.

- **Problème de chemin** : Réexamen du parcours ENS – Espace Naturel Sensible, de son balisage et discussion du problème posé par la superposition des chemins, communautaires, Espace Naturel Sensible et de grande randonnée.

- **Halte SNCF** : la direction de l'immobilier SNCF envisage de céder à la commune l'ancienne halte et son terrain de 470m<sup>2</sup>. Proposition rejetée à l'unanimité.

- **Restauration de l'église Saint-Georges** : Subvention additionnelle de 22 434€ obtenue du Conseil Régional.

- **Noël des enfants** : 23 décembre 2012 à 16h30 au Cantou.

- **Galette des rois** : 13 janvier 2013 à 16h00 au Cantou.

- **Election de R. Daubet** : comme représentant de la communauté de communes de Martel au Syndicat du Pays de la Vallée de la Dordogne Lotoise.

---

## CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2012

---

Compte rendu du précédent conseil municipal adopté à l'unanimité.

■ **Renouvellement centrale incendie du « Cantou »**

Mise aux normes obligatoire pour qu'il y ait compatibilité entre le Cantou, la Mairie et le local ENS. Devis de 742€ TTC adopté.

■ **Devis plomberie Cantou**

Changement du cumulus du Cantou pour une somme 1429€ TTC adopté.

■ **Questions diverses**

- **Eclairage public** : Essai d'un variateur sur un point lumineux en cours pour en diminuer la consommation.

- **Changement de l'aspirateur de la mairie** : décidé.

- **Bilan de la saison 2012 de l'office du tourisme de Martel**, évoqué, ainsi que la possibilité d'organiser un marché ou une balade gourmande éventuellement en commun avec Montvalent.





## LE PREFET DU LOT

Rappelle que son arrêté du 5 juillet 2012 relatif aux conditions d'allumage des feux de plein air dispose que :

# **LE BRULAGE DES DECHETS ISSUS DE L'ENTRETIEN DES PARCS ET JARDINS DES MENAGES ET DES COLLECTIVITES EST INTERDIT.**

Cette interdiction concerne tous les déchets (tonte, taille etc...) et s'applique en toute période.

# **LES FEUX DE CHANTIER SONT INTERDITS.**

Seul le brûlage sur place des bois infestés par des insectes xylophages est autorisé.

LES FEUX REALISES PAR LES AGRICULTEURS, PEPINIERISTES ET EXPLOITANTS FORESTIERS, DANS LE CADRE DE LEURS ACTIVITES PROFESSIONNELLES, SONT INTERDITS DU 15 JUIIN AU 15 SEPTEMBRE ET SONT REGLEMENTES LE RESTE DE L'ANNEE.

L'arrêté du 5 juillet 2012 peut être consulté à l'adresse suivante :  
[www.lot.equipement-agriculture.gouv.fr](http://www.lot.equipement-agriculture.gouv.fr) rubrique usagers.

# RENSEIGNEMENTS UTILES A L'USAGE DES RESIDENTS DE FLOIRAC (LOT - 46600) – édition 2013

<p><b>LA POSTE</b> tel : 05 65 32 43 30 Toutes opérations</p> <p><b>Du mardi au vendredi de 14h à 16h15</b> <b>Levée du courrier : 12h du lundi au vendredi</b> (pas de levée du courrier, le samedi)</p> <p><b>NUMEROS D'URGENCE</b> <b>15 : SAMU</b> <b>17 : Gendarmerie,</b> <b>18 : Sapeurs Pompiers</b></p> <p><b>112 : Appel Européen d'Urgence Médicale</b></p>	<p><b>MAIRIE</b> tel : 05 65 32 43 80 Courriel : <a href="mailto:mairie.floirac.lot@orange.fr">mairie.floirac.lot@orange.fr</a> Internet : <a href="http://www.floiracencquercy.fr">www.floiracencquercy.fr</a></p> <p><b>Lundi : de 9h à 12h, Mercredi : de 10h à 12h</b> <b>et Vendredi : de 9h à 16h</b></p> <p><b>BIBLIOTHEQUE et Ping Pong</b> (1<sup>er</sup> étage de la Mairie) <b>Mercredi : de 17h à 18h, Vendredi : de 11h à 12h</b> <b>et Dimanche : de 17h à 19h</b></p> <p><b>TERRAIN DE BOULES &amp; AIRE DE JEUX POUR ENFANTS</b> (derrière la mairie) sont mis à la disposition du public</p>	<p><b>SNCF</b> Gare de St Denis près Martel : tel : 05 65 32 42 08</p> <p><b>Pas d'arrêt à Floirac, mais possibilité d'un « taxi TER à la demande » à votre porte</b>, sans frais supplémentaires entre le lieu de départ ou d'arrivée et l'une des gares SNCF les plus proches (St Denis près Martel ou Rocamadour) sous certaines conditions.</p> <p>Appeler : <b>0800 31 31 31</b> (appel gratuit depuis un téléphone fixe)</p>
<b>EGLISE SAINT GEORGES</b>		
<p>Ouverte sur demande (voir affichage sur la porte) Culte catholique : Messe une fois par mois le samedi soir à 18h</p>		
<b>MARCHES ET MARCHANDS AMBULANTS Place de la Mairie : Mardi et Vendredi matin (à partir de 10h)</b>		
<b>Boucher charcutier traiteur, L. Feix : 06 21 11 66 62</b>		
<p><b>Légumes et produits de saison, L. Dziuba : 06 77 54 52 28 (fin juin à octobre)</b> Epicerie, spécialités aveyronnaise et fruits (pas le mardi), L. Crémoux : 06 70 92 49 00 <b>Boulangers</b> (entre 10h et 12h) : <b>Olivier (à domicile et sur la Place) : 05 65 32 46 76 et Bottero (à domicile) : 05 65 37 30 33</b></p>		
<b>ARTISANS ET COMMERCANTS INSTALLEES SUR LA COMMUNE</b>		
<p><b>Antiquités</b>, à La Barrière Francis Daubet (05 65 32 53 36) Courriel : <a href="mailto:francis.daubet46@gmail.com">francis.daubet46@gmail.com</a></p>	<p><b>Conserves</b>, à La Martinie Foies gras, confits et plats cuisinés R. Lachieze (06 08 49 05 37) Courriel : <a href="mailto:regis.lachieze@orange.fr">regis.lachieze@orange.fr</a> Internet : <a href="http://www.laulerie.com">www.laulerie.com</a></p>	<p><b>Crêperie Bar à Bières</b>, au Barry Le Pourquoi Pas ? Rachel et Philippe Gerfault (05 65 32 46 79) Courriel : <a href="mailto:contact@lepourquoiipas.fr">contact@lepourquoiipas.fr</a> Internet : <a href="http://www.lepourquoiipas.fr">www.lepourquoiipas.fr</a></p>
<p><b>Ebénisterie, Restauration de meubles</b>, Isabelle et Bruno Bolo à Manen Sud (05 65 32 52 14 ou 06 80 51 64 76) courriel : <a href="mailto:contact@ebenisterie-bolo.com">contact@ebenisterie-bolo.com</a> Internet : <a href="http://www.ebenisterie-bolo.com">www.ebenisterie-bolo.com</a></p>	<p><b>Electricité Gale, énergies renouvelables</b>, Genesenergie S. Martineau à Candare (05 65 32 44 14 ou 06 20 38 93 72) Courriel : <a href="mailto:martineau@genesenergie.com">martineau@genesenergie.com</a> Internet : <a href="http://www.genesenergie.com">www.genesenergie.com</a></p>	<p><b>Travaux de Peinture</b>, décoration, au Ban de Gaubert H.BM Déco (05 65 32 26 59) Courriel : <a href="mailto:ashbehem@hotmail.fr">ashbehem@hotmail.fr</a></p>
<p><b>Tapissier, Réparateur de meubles</b>, au Moulin Patricia Julien (05 65 32 17 80 ou 06 28 65 87 84)</p>	<p><b>Volailles, légumes et fraises</b>, à Foussac Jacques Bouat (05 65 32 50 97)</p>	
<b>SERVICES À LA PERSONNE ET DE PROXIMITE</b>		
<p><b>Assistante maternelle agréée</b>, au Moulin Garde d'enfants 0 à 6ans, promenades, jeux et activités adaptées) Patricia Julien (05 65 32 17 80 ou 06 28 65 87 84) Courriel : <a href="mailto:julien.patricia@yahoo.fr">julien.patricia@yahoo.fr</a></p>	<p><b>Défibrillateur</b> : en cas de perte de connaissance, cet appareil de réanimation est mis à la disposition du public. Il est situé à la Mairie (à proximité de l'escalier du Cantou).</p>	
<b>HEBERGEMENT ET GITES</b>		
<p>Mr J-C. Gouhot (Foussac) : 05 65 32 51 04</p>	<p>Mr M. Daubet (La Martinie) : 05 65 32 51 66</p>	<p>Mr O. Griscelli (Soult) : 06 32 07 56 56 Mr J. Meyniel (Soult) : 06 25 62 53 75</p>
<b>ASSOCIATIONS LOCALES, COMITE DES FETES et AUTRES ACTIVITES</b>		
<p><b>Association Animation et Sauvegarde de Floirac</b> (A.A.S.F.) : 05.65.32.15.98</p>	<p><b>Association la Vieille Mairie</b> : 05.65.32.54.10</p>	<p><b>Société de chasse communale de Floirac</b> : 05.65.32.52.94</p> <p><b>Comité des fêtes</b> : 06.81.05.46.76</p> <p><b>Parapente Valley</b> (Soult) : Ecole agréée : 06.08.58.07.75</p>
<b>ORDURES MENAGERES, TRIS SELECTIFS, TOUT A L'EGOUT &amp; STATION D'EPURATION</b>		
<p>Un bac « RecupVerre » destiné à récupérer les emballages (bouteilles, bocaux et pots en verre) est installé dans le quartier de « La Barrière ».</p>	<p>Des bacs de récupérations des déchets de Couleur Verte (recyclables : papier, carton, métal et plastique) et Couleur Marron (tout le reste) sont disposés dans divers quartiers du village</p>	<p>2 déchetteries installées à Martel et à Bétaillé sont destinées à recevoir vos déchets autres que ménagers Tel/Fax : 05 65 27 19 42 ou 05 65 32 66 21 Internet : <a href="http://www.syded-lot.fr">www.syded-lot</a></p> <p>La commune est équipée d'une station d'épuration écologique. N'utilisez pas le tout pour des produits non recyclables (couches, lingettes, préservatifs, serviettes hygiéniques, tampons périodiques, etc.)</p>



# LES LIEUX-DITS DE FLOIRAC

Le Moulin Grand

## Les lieux-dits de la vallée (fin)\*

*Ce sont parfois aussi des activités humaines disparues que nous restituent les toponymes occitans de Floirac :*

- **Rul** : vient de l'occitan Rol (du latin *rotulus*), prononcé Rèl ou Ruèl en Quercy selon L. Alibert. Désignait un espace plat servant d'aire à battre le blé en utilisant un manège d'animaux. Le terme encore utilisé de « sol » à la maison Caminade signe bien cette origine.
- **La Fournétie**, située entre La Rondelle et le Ban de Gaubert, révèle la présence de fours dès l'époque gallo-romaine. On ignore cependant de quels types de fours il s'agit : de potiers, de charbon de bois, fours à pain ? Au XVI<sup>ème</sup> siècle les arrentements y font apparaître la présence de chènevières.
- **La Croix Teulière** : située au carrefour en amont de la Barrière, « teulière » désigne la présence en ce lieu d'une tuilerie ou briqueterie ; on trouve la forme « Croix del Tornier » en 1479 dans les arrentements de Besse, ce qui permet de déduire l'existence en ces lieux d'un potier. On peut donc en déduire que ce lieu a été le siège d'une activité liée à l'argile, poterie, puis tuilerie probablement. Notons que les travaux d'assainissement ont révélé dans ce secteur un filon, tout à fait remarquable, d'argile ocre particulièrement pure.

**Carbonnières**, en rive droite de la Dordogne, désigne avec précision un endroit où on faisait du charbon de bois.

- **Le Port-Vieux** : correspond à une appellation assez récente puisque le plan terrier de 1774 comporte l'appellation « port », sans adjectif. Ce qualificatif serait dû à l'abandon de ce port, après la Révolution, une crue ayant déposé un banc de gravier qui empêchait la traversée du bac. Celui-ci a donc été déplacé à la Borgne, puis à Pontou et le port abandonné a pris ce nom de Port vieux.

- **Le Petairol ou Betairol** (sur le plan terrier de 1774) : au XVIII<sup>ème</sup> ce lieu-dit, orthographié Betairol, est situé au confluent de la Tourmente et de la Dordogne, sous Mirandol. Un tel lieu-dit existe aussi à Gintrac à l'emplacement du bac. On peut donc en déduire qu'il existait un bac aux Vidissières. Selon L. Alibert la « beta » est un bateau de pêche en mer (5,50m x 1,40m) et le « beton » un bateau plus petit de 4,20m x 1,10m. Le suffixe « aïrol » évoque un diminutif qui pourrait donc correspondre à un petit bateau, cette racine ne s'appliquant probablement pas qu'à des bateaux maritimes.



La Couasne

- **Le Moulin Grand** : situé sur un ancien chenal de la Dordogne, c'était l'ancien moulin banal, créé vers la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle par le vicomte de Turenne qui le cède ensuite aux Lestrade installés au repaire d'Agude au XIV<sup>ème</sup> siècle. La toiture s'étant effondrée depuis quelques années, il n'en reste que les murs qui traduisent d'ailleurs des remaniements postérieurs à l'abandon de l'activité de meunerie. Celle-ci avait déjà pris fin en 1774 en raison du coût jugé excessif de l'entretien du chenal d'amenée d'eau alors que la Dordogne avait modifié son cours, le déplaçant très sensiblement vers la rive droite. L'ancienne « île du seigneur » enserrée entre les deux bras de la rivière est ainsi devenue « la Borgne ».

- **Les Clausades**, ex « Claux de Valette » (de l'ancien occitan cloure = clôturer), le long du chemin de la Martinie, évoquent les vignes, jardins et vergers enclos qui, au Moyen-âge, étaient entretenus près des villages. Ce secteur était en bonne partie une possession de la seigneurie de Besse (paroisse de St Denis) à la fin de la Guerre de Cent Ans. Nous disposons d'archives concernant les nouveaux arrentements que le seigneur a dû consentir pour repeupler ses terres à la fin de cette guerre, vers 1470.

- **Paradis** s'appliquait, toujours à l'époque médiévale, à un beau jardin dont il ne reste aujourd'hui que le nom et la localisation près de Pouzals (en 1774, il est localisé à l'emplacement actuel de la station d'épuration !).

- **La planque de Méry**, située en aval de Labarthe, signale l'existence d'un pont sur le ruisseau des Nouals. Vient de « palanca » = passerelle en occitan.

- **La fontaine trigale**, située à Ourjac sur le plan de 1774 et sans doute plus abondante qu'aujourd'hui, a été le siège de petits moulins. Un bâtiment, probablement destiné à cet usage figure sur le plan de 1774. On retrouve ce terme lié



au blé = *triticum* en latin (*trigo* en castillan) dans le Marais poitevin (port trigal), en Ile de France (fêtes trigales désignant les fêtes des moissons). Le *trigos* désigne un traîneau à battre le blé en Quercy d'après Alibert (dictionnaire occitan-français).

- **Le jardin de Béral** est un amas de rochers sous la croix de Mirandol avec quelques arbres. On peut penser qu'un pêcheur assidu avait appelé ainsi son coin de pêche favori ou que ses compatriotes l'ont moqué.

*Le statut particulier et même juridique où le nom du propriétaire de certaines terres peut enfin être révélé par la toponymie locale qui en a gardé fidèlement la trace :*

- **Ban de Gaubert** est encore usité de nos jours. Le mot médiéval **Ban**, terme d'origine germanique (*banum*) signale, à l'époque franque et ensuite, le pouvoir du seigneur sur un bien, pouvoir fiscal, juridique et militaire (rappelons-nous les fours et les moulins **banaux** !) et le nom n'a pas disparu avec l'usage. Quant à Gaubert c'était le nom

d'un vicomte de Turenne (898-936) qui aurait fait donation de ses terres de Floirac en 936 à l'abbaye de Tulle.

- **La Martinie** : ce lieu-dit rappelle que ces terres appartenait à Marti (= Martin), patronyme occitan présent aussi dans Camp Marti, mais est-ce le même ?

- **Basclé** : cette famille (attestée au XVIII<sup>ème</sup> s.), installée au moulin, a fini par désigner une partie du lieu-dit « les Brives ».

- **Le Cayrou** enserre l'église à l'ouest et épouse le chemin en arc de cercle qui délimitait le castrum. Ce nom évoque un amas de pierres qui correspond peut-être à un site de taille des pierres lors de la construction de l'église.

- **Le Barri** : les barris désignaient au Moyen-Âge les quartiers d'habitation situés hors les murs du castrum. S'il n'en reste qu'un qui a gardé cette appellation (le Barri du pressoir, actuel Barri), ils étaient beaucoup plus nombreux au Moyen-Âge :

- le Barri de Gaveirie (attesté en 1521) ou de las Carrières attesté en 1678, correspond au quartier situé au carrefour actuel de Ban de Gaubert.

- le Barri de Gibardel en descendant vers le pré de Beyssen (origine inconnue, du bossu ?), attesté en 1732

- le Barri de Vigayrie (attesté en 1671) ou Vigeyria (attesté en 1450) en aval des Nouals (évoque le Viguiier qui exerçait une fonction judiciaire).

- Le Barry de Mongaillard, alias del Noguié (= du noyer) signalé dans les arrentements de la fin du XV<sup>ème</sup> (attesté en 1471) semble se situer au sud du castrum, sans doute à droite du chemin de Floirac à Montvalent.

- Als Bornacs : ce terme désigne une cavité, un creux ; au XV<sup>ème</sup> c'est un quartier attesté avec la présence d'un lac, ce terme pouvant désigner une mare associée à un trou par lequel jaillissait une source. On peut situer cette source dans les jardins en bas de vallon (jardin Kandel, ou voisins). Cela conduit à penser que la source du Serpintil aujourd'hui située aux Clausades (maison Borde) émergeait beaucoup plus en amont dans le vallon à cette époque. Le barri en question se situait donc au sud de l'église à gauche du chemin de Floirac à Montvalent.

- **Condamines** (latin *condominium*) désigne à l'origine une coseigneurie sur une terre, puis une très grande terre, souvent la meilleure du pays, réservée au seigneur. Ici les deux acceptions sont possibles car il s'agit d'une terre très fertile et elle est située aux confins des possessions des seigneurs de Floirac et de Foussac.

- **La Garenne**, au bas du Caillon, était évidemment la chasse réservée au seigneur.

- **La Gardelle**, au-dessus de Pontou désignait un poste de garde médiéval (du germanique warda, guard).

- **Toupy** : résurgence sur la route de Mézels alimentant la couasne du même nom. Origine incertaine.

- **La Boule**, terre située entre Floirac et Foussac, semble devoir son nom à sa situation de limite (Bola) entre les deux domaines de **Fossats** et Floirac.



Le Cayrou

- **Les Vacants**. Ce toponyme n'apparaît pas en 1774 sur le plan terrier de la commune. À sa place figure *las canals*. C'est que ces terres appartenaient au seigneur de Floirac et que, vraisemblablement, à la suite de l'émigration de leur propriétaire à la Révolution, elles sont devenues des biens « vacants », appellation qui leur serait restée.

- **Lissar** : petite section cadastrale en amont de Pantalinas (issu du bas latin *exsartum*, terrain défriché, participe passé de *exsarire*, sarcler, est devenu par agglutination de l'article, *lissar*) ; désigne un lieu récemment défriché par le feu, ce qu'on appelle écobuage.

- **Labarthe** : s'applique toujours à une zone de buissons, ce toponyme provenant d'un ancien mot gaulois BARTO (le fourré, le hallier), qui est passé dans la langue d'oc et y a servi longtemps à désigner tous les Barthas et Barthes buissonneux du sud-ouest.

Ces deux derniers toponymes présentent une agglutination de l'article qui montre qu'il s'agit de termes tardifs (fin du Moyen-âge). Ils sont probablement à mettre en rapport avec le dépeuplement quasi-total de Floirac à la fin de la guerre de Cent Ans qui a nécessité de nouvelles inféodations par les seigneurs à des nouveaux venus issus du Limousin ou de l'Auvergne pour la remise en culture du territoire.

■ Michel et Anne Marie DAUBET

\* Les 1ère et 2ème parties de cet article ont été publiées dans le n° 59 et 60 du journal « Du côté de Floirac ».

## A.A.S.F. QUELQUES NOUVELLES



Le carnaval des enfants

Notre association de village est toujours aussi active en ce début d'année 2013 comme vous allez le constater dans ce petit article.

Le 2 mars, notre désormais traditionnel carnaval a réuni de nombreux enfants, tous très bien déguisés, grâce aux bénévoles de l'atelier de couture. Aidé par une météo exceptionnellement favorable, le défilé a fait le tour de notre village avant que tous se retrouvent auprès de Mme Lavaur, notre doyenne, pour fêter son anniversaire autour d'un magnifique et délicieux gâteau de Mme Lacroix. Enfin, une photo de groupe a immortalisé les enfants et leurs beaux costumes sur le nouveau perron de la mairie.

Le 21 mars a eu lieu un concert de musique du monde « Accord'Orient » dans le cantou. Ce concert, organisé par le Théâtre de l'Usine de Saint Céré, avec la participation de membres de la Mairie et de l'A.A.S.F., a réuni 2 musiciens de talent, Julien Gonzalès, à l'accordéon, et Marwan Fakir, au violon oriental.

Autre activité historique de notre association, l'entretien de notre patrimoine communal : nous avons donc organisé trois journées dans l'hiver, pour entretenir les chemins qui en avaient besoin, dont « l'ancien chemin de Floirac à Carennac » et les murs de soutènement d'une partie du « chemin des Nouals ».



Sur les marches de la mairie

Le 13 avril, notre Assemblée Générale a permis à la fois de faire le bilan de l'année écoulée, de renouveler notre bureau et une partie de notre Conseil d'Administration, mais également, de préparer nos futures activités.

Le vide-greniers a eu lieu cette année, le 28 avril, seul dimanche commun à toutes les zones pour les vacances de printemps. Comme chaque année, beaucoup de visiteurs sont venus aussi bien pour chercher des objets que pour se promener dans une ambiance toujours très conviviale. L'organisation bien rôdée de Rachel Gerfault a permis également aux nombreux bénévoles de profiter pleinement de cette agréable journée.

Nous préparons maintenant les activités de cet été dont

## L'ASSOCIATION "LA VIEILLE MAIRIE"



Le théâtre de Noël

l'exposition du 15 juillet au 15 août. Cette année, le thème sera « la seconde vie des objets ». Cela concerne des objets dont l'utilité initiale a été détournée, comme savaient si bien le faire nos anciens, car rien ne se perdait autrefois. Si vous avez en votre possession des objets intéressants ou originaux, contactez Anne-Marie Daubet ou Yannick de Venduvre.

Enfin, nous vous signalons l'arrivée de nouvelles cartes postales, sélectionnées par les visiteurs de l'exposition de l'année dernière. Celles ci sont vendues 0,50 € avec leur enveloppe, décorée d'un joli dessin de Floirac réalisé par Henri Bonnet-Madin.

■ A.A.S.F.

L'association *La Vieille Mairie* s'occupe toujours de la bibliothèque, du ping pong et du théâtre de Noël.

Nous sommes là tout au long de la semaine, toute l'année avec le vrai plaisir de vous y rencontrer et de partager nos centres d'intérêts. Cette année, nous réorganisons la fête du pain le dimanche 23 Juin. Nous espérons vous y voir nombreux, pleins d'enthousiasme et d'envie de convivialité.

Nous sommes là pour participer à la vie du village.

A bientôt à tous.



# LES ASTUCES DE GENEVIÈVE



## LAVABO NICKEL

Vous êtes pressé et le lavabo fait grise mine. Du dentifrice (même le plus banal) fera l'affaire : mettez-en une petite quantité sur une éponge humide, nettoyez, rincez. C'est rapide, cela brille et cela sent bon !!

## VITRES PROPRES

Bientôt les insectes... Pour nettoyer les vitres salies par les mouches, frottez avec la moitié d'un oignon cru et rincez à l'eau claire.

## BULLES DE SAVON

Vous avez mis trop de détergent, l'évier est rempli de mousse qui refuse de s'écouler. Versez quelques pincées de sel, il cassera les bulles qui disparaîtront rapidement.

## SOINS AVANT LAVAGE

Pour prétraiter les taches avant lavage, du shampoing doux bébé est très efficace. Il dissout les taches sans abîmer le linge. Une noisette de produit directement sur la tache avant de mettre le textile dans la machine.

## JOLIES PLANTES

De temps en temps, arrosez vos plantes d'intérieur avec de l'eau mi-

nérale. Elles se nourriront des sels minéraux.

Et pour nettoyer les larges feuilles vernissées de vos plantes vertes, les essuyer avec l'intérieur d'une peau de banane.

## A ESSAYER

Pour éloigner les oiseaux d'un cerisier, mettre dans l'arbre un tissu bleu.

Et pour ôter une tache de cerises noires, mûres, myrtilles, versez immédiatement du jus de citron, laissez agir, puis rincez avec de l'eau très chaude.

## TACHES DE BOUE

Utilisez du détergent en poudre pour lave-vaisselle ou mettez les vêtements à tremper dans l'eau de cuisson des pommes de terre épluchées.

## APHTES

Diluez un jus de citron dans un verre d'eau tiède. Ajoutez une cuillerée à café de miel et faites des bains de bouche plusieurs fois par jour. Ou, moins agréable, appliquez un bout d'oignon cru... Ou encore, un bain de bouche avec de l'eau bouillie, tiède, salée (une cuillère à café de sel pour un verre d'eau). ■



# LES RECETTES

## D'ANNIE Sucré et salé.

### ■ DOS DE SAUMON AUX CHÂTAIGNES ET AU ROMARIN

Préparation : 10 min. Cuisson : 8 à 10 min.

- 6 dos de saumon avec leur peau • 10 châtaignes au sirop (type Sabaton, épiceries fines) • 3 petits oignons rouges
- 5 cuil. à soupe d'huile d'olive • 1 branche de romarin lavée
- fleur de sel • 2 cuil. à soupe de *poivre 5 baies concassées*.

**Pelez les oignons** et coupez-les en très fines lamelles. Effeuillez la branche de romarin. Egouttez les châtaignes, puis coupez-les en petits morceaux. Badigeonnez la peau des dos de saumon avec 2 cuil. à soupe d'huile d'olive.

**La cuisson du saumon** : dans une grande poêle, versez 1 cuil. à soupe d'huile, puis placez-y une feuille de papier sulfurisé du diamètre de la poêle. Saupoudrez-la d'1 cuil. à soupe de poivre 5 baies concassé, de quelques feuilles de romarin, de fleur de sel, puis déposez-y les dos de saumon, peau contre le papier. Faites cuire 8 à 10 min à feu moyen. La cuisson des châtaignes : pendant que le saumon cuit, faites chauffer une seconde poêle, versez-y l'huile restante, les lamelles d'oignons, les petits morceaux de châtaignes, quelques feuilles de romarin, puis salez et poivrez avec le poivre 5 baies restant. Faites dorer 3 min. à feu moyen. Réservez au chaud.

**Au moment de servir**, répartissez les dos de saumon dans 6 assiettes en les disposant peau sur le dessus, et recouvrez-les de leur préparation aux châtaignes, puis décorez de quelques feuilles de romarin. Dégustez sans attendre, accompagné d'un vin blanc sec légèrement fruité (chablis, riesling...). ■



### LE PARFAIT GLACÉ AU GRAND MARNIER

Préparation : 30 min. Cuisson 10 min.

Congélation : 6 heures



**Pour commencer** : dans une casserole, faites cuire le jus d'orange, le sucre et les  $\frac{3}{4}$  du zeste d'orange en petits morceaux, à feu moyen.

Mettez les jaunes d'œuf dans un plat et fouettez-les au batteur électrique. En même temps, versez doucement le jus cuit et laissez monter jusqu'à refroidissement complet du mélange.

**La chantilly** : battez la crème fleurette bien froide pour obtenir une chantilly souple. Incorporez-y très délicatement la préparation au jus d'orange ainsi que le Grand Marnier.

**Le montage** : coulez sans attendre la préparation dans des petits moules, puis laissez au congélateur au minimum 6 heures.

**Au moment de servir** : saupoudrez de sucre glace pour le décor, et disposez les petits zestes d'orange restants.

*Recettes réalisées par Anne-Sophie Pic  
avec des produits Carrefour ■*

# LES BLAGUES DE JANINE

## **Perles du baccalauréat**

Pourquoi certains enseignants finissent à l'asile ?? Vous allez comprendre....

### ■ 1<sup>ère</sup> GUERRE MONDIALE

- Les soldats se cachent pour éviter l'éclatement des obus.
- Les avions lançaient des espadrilles contre l'ennemi.
- A la fin, les hommes commençaient à en avoir marre d'être tués.
- Après la défaite, les Français prirent comme chef le maréchal Pétain.
- Le 11 novembre, tous les morts de la guerre fêtent la victoire.
  - Sur les champs de bataille, on voit les tombes de ceux qui sont tombés, c'est pourquoi on les appelle des pierres tombales

### ■ MOYEN AGE

- Les paysans étaient obligés de jeûner à chaque repas.
- La famine était un grave problème pour ceux qui n'avaient rien à manger. - Au Moyen Age, la bonne santé n'avait pas encore été inventée.
- Les Moyenâgeux avaient les dents pourries comme Jacquouilles.
- La mortalité infantile était très élevée sauf chez les vieillards.

### ■ JEANNE D'ARC

- Son nom vient du fait qu'elle tirait à l'arc plus vite que son ombre.
- On l'appelait "La Pucelle" car elle était vierge depuis son enfance.
- Jeanne détestait les Anglais à qui elle reprochait de l'avoir brûlée vive.

### ■ SCIENCES PHYSIQUES

- Une bouteille d'eau explose s'il gèle car, sous l'effet du froid, l'eau devient un explosif.
- Le passage de l'état solide à l'état liquide est la liquéfaction.
- Quand on a un corps et qu'on le lâche, il se casse la gueule.
- Un kilo de Mercure pèse pratiquement une tonne.
- Le cheval- vapeur est la force d'un cheval qui traîne sur un kilomètre un litre d'eau bouillante.
- Un avion dépasse le mur du son quand l'arrière va plus vite que l'avant.
- Les atomes se déplacent dans le liquide grâce à leur queue en forme de fouet.
- La climatisation est un chauffage froid avec du gaz, sauf que c'est le contraire.

### ■ CHIMIE

- Le gaz sulfurique sent très mauvais. On n'a jamais entendu une odeur pareille.
- Pour rendre l'eau potable, il faut y ajouter de l'alcool à 90°.
- L'acier est un métal plus résistant que le bois

### ■ MATHÉMATIQUES

- Un polygone est une figure qui a des côtés un peu partout.

### PETITE ANNONCE

Vends 100 euros, Insert en fonte en bon état de fonctionnement.  
En service jusqu'à la fin de la période de chauffe (fin avril) sur le bourg de Floirac.  
Visible dès maintenant.

Tous renseignements sur site ou par téléphone au 06 66 53 48 70.

- Pour trouver la surface, il faut multiplier le milieu par son centre
- Cette figure s'appelle un trapèze car on pourrait y suspendre quelqu'un.
- Un triangle est un carré qui n'a que trois bordures.

#### ■ SCIENCES ET NATURE

- Le chien, en remuant de la queue, exprime ses sentiments, comme l'homme.
- Les lapins ont tendance à se reproduire à la vitesse du son.
- Pour faire des oeufs, la poule doit être fermentée par un coq.
- L'artichaut est constitué de feuilles et de poils touffus plantés dans son derrière.

#### ■ LE CORPS HUMAIN

- Le tissu tissé autour de notre corps est le tissu tissulaire.
- Le tissu cellulaire est le tissu que les prisonniers fabriquent dans leur cellule.
- Le fessier est un organe en forme de coussin qui sert à s'asseoir.
- C'est dans les chromosomes qu'on trouve le jeune homme (génom).
- Quand on a mal en haut du derrière c'est qu'on a un long bagot.
- Les ambidextres sont des gens qui ont dix doigts à chaque main.
- L'os de l'épaule s'appelle la canicule.
- C'est dans les testicules que se développent les spermatozoïdes.
- La femme a un sexe pareil que l'homme, mais rentré à l'intérieur.
- Quand une femme n'a plus de règles, c'est la mésopotamie.
- L'alcool est mauvais pour la circulation. Les ivrognes ont souvent des accidents de voitures.
- Au cours de la respiration, l'air rentre par devant et ressort par le derrière.

(Ah ! ben vous voyez on ne fait que respirer quand on "pète" !)

#### ■ LES MALADIES

- Pour aider les enfants à aller aux toilettes, on leur met des suppositoires de nitroglycérines.  
(Séverine , 20 ans, Ecole de soins infirmiers-ça explique les selles explosives des nourrissons)
- La plus contagieuse des maladies est la vermicelle.
- Quand on n'a plus de dents, on ne peut mâcher que des potages.
- L'opération à coeur ouvert, c'est quand on ouvre la poitrine de la tête aux pieds.
- A l'école le médecin est venu pour le vaccin anti-titanic.
- Dans les écoles, les médecins vaccinent contre le BCBG.

#### ■ VOCABULAIRE

- Quand on est amoureux de sa mère, c'est le complexe d'Adipeux.
- Quand on ne veut pas être reconnu, on voyage en coquelicot (incognito).
- Le métier des fonctionnaires consiste à fonctionner.
- Les hommes qui ont plusieurs femmes sont des polygones

■ JANINE BAURES

Coquilles glanées sur Internet